

[Text]

Dr. Hill: I would expect that particular case would be dealt with very soon by the appeal board. It is an area where there is a dispute with regard to the interpretation of the rainfall data. The appeal board would put people in the field to determine the facts of what rainfall did occur in that area and if it is determined that the rainfall was indeed less than 60 per cent between November 1 and June 1 they would be included.

Mr. Althouse: What is the basis for the establishment of rainfall data?

Dr. Hill: I would ask Roger Baldwin to describe that.

• 1120

Mr. Baldwin: We have utilized records obtained for us by the atmospheric environment service of Environment Canada. The meteorological stations involved in the location of that particular section of the line were stations at Cold Lake, Alberta and at Meadow Lake and Loon Lake, Saskatchewan.

Mr. Althouse: So they are fairly sparse checkpoints as far as the collection of data is concerned.

Mr. Baldwin: The stations vary with respect to their spacing. We do have a rather large number of stations for meteorological judgments. We used about 800. But they would tend to be, in that part, probably 12 to 15 miles apart.

Mr. Althouse: Oh, I see. Meadow Lake and Cold Lake and so on are simply gathering points. There are substations around that you are using.

Mr. Baldwin: There are other data feeds in.

I made an error there. I was thinking a little farther to the east. You are probably looking at a station spacing up there of more like 36 miles.

Mr. Althouse: I guess that is really one of the problems, as you are aware, with the gathering of data. When the rains did start they were, as always, scattered, localized kinds of showers. Although some happens to fall on a station, people just a few miles away may not have gotten any of the rain. I am not sure how the appeal committee is going to deal with those kinds of situations. Do you have a back-up system? How are you going to establish that in fact these people have not had the rain?

Dr. Hill: The process for determining facts of course will be the responsibility of the appeal board itself. However, one suggestion we have made is that a team go into the field and collect information from the farmers on the rains they received, how spotty the rains were and so on. Generally collect all of the pertinent information with regard to the rainfall and present this to the appeal board, which would then

[Translation]

M. Hill: Je crois que le comité d'appel sera saisi très prochainement de cette question. Le problème tient à des interprétations divergentes relatives à la pluie. Le comité d'appel enverra donc des gens sur place afin qu'ils vérifient le volume des précipitations de la région et s'il ressort qu'il a été inférieur à 60 p. 100 entre le premier novembre et le premier juin, la région mentionnée sera intégrée à la zone de sécheresse.

M. Althouse: Sur quoi se fonde-t-on pour produire des données relatives à ces précipitations?

M. Hill: Je vais demander à M. Roger Baldwin de répondre.

M. Baldwin: Nous avons utilisé les statistiques que nous a fournies le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada. Les stations météorologiques ayant recueilli les données ont été celles de Cold Lake en Alberta et de Meadow Lake et de Loon Lake, en Saskatchewan.

M. Althouse: Ces stations où les données ont été recueillies sont donc assez éloignées les unes des autres.

M. Baldwin: Ces stations sont séparées par des distances assez variables. Nous disposons toutefois d'un nombre assez élevé de ces installations pour porter des jugements météorologiques. Nous avons utilisé les données d'environ 800 d'entre elles. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de la région touchée, les stations météorologiques y sont probablement distantes de 12 à 15 milles.

M. Althouse: Oh, je vois. Les installations de Meadow Lake et Cold Lake ne servent qu'à recueillir des données alors qu'il y en a d'autres dans les alentours dont vous utilisez également les statistiques.

M. Baldwin: D'autres données sont également entrées.

J'ai fait une erreur à ce sujet, je songeais à une région située un peu plus à l'Est. La distance séparant les stations dans la région touchée est plutôt de 36 milles.

M. Althouse: Eh bien, je crois que c'est précisément cela qui est à la source des problèmes auxquels donne lieu la collecte des données. Lorsque les pluies ont commencé à tomber, elles étaient, comme toujours, dispersées en averses isolées. Dans ces conditions, bien qu'il y ait une chute de pluie dans la zone où se trouve la station, il se peut que des habitants vivant à quelques milles de là n'en aient pas reçu une goutte. Je me demande donc comment le comité d'appel pourra régler ce genre de question. Disposez-vous d'un système auxiliaire? Comment s'y prendra-t-on pour prouver que les gens en question n'ont pas eu de pluie?

M. Hill: La procédure établissant ces faits relèvera, bien entendu, du comité d'appel. Cependant, nous avons proposé qu'une équipe de collaborateurs soit envoyée sur place afin d'obtenir des renseignements auprès des agriculteurs eux-mêmes au sujet des chutes de pluie qu'ils ont reçues, leur absence de fréquence, etc.. Cette équipe s'occupera de recueillir tous les renseignements ayant trait à la quantité de précipi-